

Test de positionnement en langues

Test de positionnement en langues

Tous les diplômés de licence de notre établissement intègrent un enseignement de langue vivante étrangère.

Université Paris Nanterre organise un test de niveau en langues vivantes (TPL) afin de créer dans chaque langue de non-spécialistes 3 groupes de niveau homogène et ainsi offrir aux étudiants l'apprentissage le plus adapté à leurs difficultés et leur niveau de compétence. Pour atteindre cet objectif, l'intérêt de chaque étudiant est donc d'essayer de répondre le plus sérieusement et le plus honnêtement possible à chaque question posée.

Tous les étudiants de PHILLIA s'inscrivant pour la première fois à Université Paris Nanterre en Licence 1 à 3 sont concernés par ce test de langue (à l'exception des étudiants en Philosophie-Anglais, Lettres Interculturel, Licence Humanités)

Visitez cette page du [Centre de Ressources Langues](#)

Mis à jour le 13 avril 2017

<https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/inscriptions/test-de-positionnement-en-langues-620611.kjsp?>